

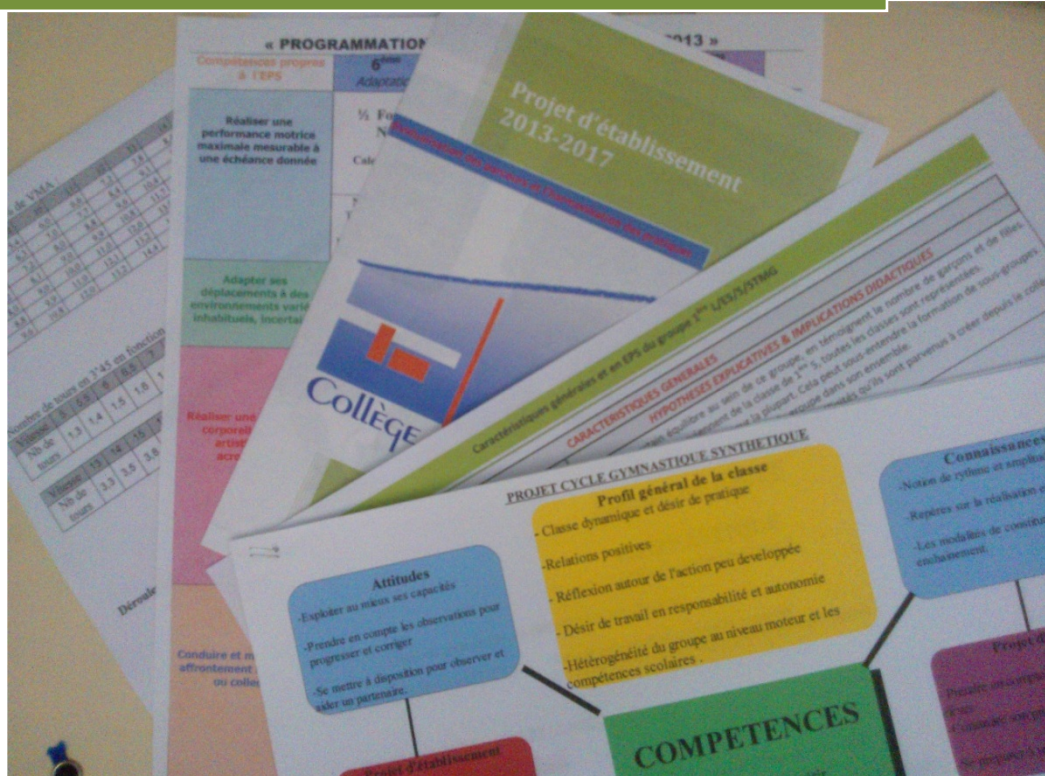


MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



2017  
2018

# TUTEUR d'un stagiaire M1 ou M2B master MEEF parcours EPS Livret d'accompagnement



Commission

FORMATION ACCOMPAGNEMENT PROJET

Observatoire académique des pratiques en  
EPS

2017 2018

Livret du tuteur d'un étudiant en Master MEEF M1 ou M2B  
Année scolaire 2017/2018

**Sommaire :**

INTRODUCTION <le mot des IA-IPR>.....	2
1 : LE CONTEXTE .....	3
2 : LE RAPPORT DE LA SESSION 2016 : .....	4
3 : LE PROGRAMME DU CONCOURS .....	5
4 : L'ORAL DE LEÇON (extraits du rapport 2016).....	6
5: PROPOSITION DE DEROULEMENT DU STAGE.....	8
6 : ANNEXE 1 : AIDE ET BILAN (grille d'analyse de pratique) pour le stagiaire.....	10
7: ANNEXE 2 : GRILLE D'ANALYSE (équipe APP, ESPE Saint Lô, F. OUITRE) pour le tuteur.....	12

## INTRODUCTION <le mot des IA-IPR>

Ce document à l'usage des professeurs d'EPS tuteurs a été conçu à partir des expériences et réflexions des collègues membres de la commission projet de l'observatoire académique des pratiques en EPS.

Ils ont souhaité aider les professeurs tuteurs à cibler les objectifs du stage de pratique accompagnée. Ces objectifs sont mis en relation avec les attendus du concours externe du CAPEPS.

Il s'agit d'une formation de deux fois quinze jours dans deux établissements différents qui fait suite au stage filé réalisé en licence 3. Lors de ce stage filé les étudiants ont eu un premier contact avec le fonctionnement de l'établissement et le suivi d'une même classe pendant plusieurs mois. Ils ont pu ainsi conduire des leçons, proposer des contenus, les mettre en œuvre et analyser leur pratique.

Il s'agit dans le cadre du master, sur une période plus courte et sur un emploi du temps complet de les aider à comprendre le contexte de l'établissement, d'appréhender les éléments essentiels des différents projets, afin de proposer des contenus adaptés aux spécificités des classes et ressources des élèves.

Le tuteur doit donc aider le stagiaire à repérer et prendre en compte tous ces éléments.

Le tuteur par son expérience professionnelle construit l'échange avec le stagiaire sur les aspects didactique et pédagogique et sur le rôle de l'enseignant d'EPS au sein du système éducatif.

Tous les documents de l'équipe EPS et de l'établissement sont des supports essentiels pour aider le stagiaire à contextualiser un enseignement et à prendre en compte la diversité des élèves.

Le tuteur conviendra avec le binôme de stagiaires des moments d'observation, d'intervention et d'échange.

Le rôle de tuteur est essentiel dans la préparation de l'étudiant au concours et dans sa pré-professionnalisation. Il est également formateur pour le tuteur qui interroge sa propre pratique.

## 1 : LE CONTEXTE

### Le stage :

Deux périodes de deux semaines en établissement par binôme.  
Deux établissements différents.

### Le profil des stagiaires :

Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de master MEEF se présentent au concours de recrutement.

En cas de réussite, ils passent en master 2 parcours A.

En cas d'échec au concours tout en ayant validé leur première année, ils passent en master 2 parcours B et se présentent à nouveau au CAPEPS.

Les étudiants de master 1 et de master 2 parcours B ont donc le même objectif pour leur stage :

Objectifs du parcours de formation	Rôles possibles en termes constructifs	Rôles possibles en termes productifs
<b>Préparer au CAPEPS</b>	Montrer, partager, discuter, questionner, débattre afin de participer à la construction de connaissances sur un ou plusieurs domaines centraux du CAPEPS, qu'il s'agisse d'éléments pédagogiques, didactiques et éducatifs (écrit 2, oraux), historiques, sociologiques et épistémologiques (écrit 1) ou méthodologiques et communicationnels (oraux) Promouvoir autant que possible la prise de parole en public Proposer autant que possible des ressources documentaires liées au concours	Aider à la constitution d'un dossier de type Oral « mise en situation professionnel » en orientant l'étudiant vers les documents nécessaires (projet d'établissement, projet d'équipe EPS, fiches de préparation, etc.) et en contribuant à l'enregistrement vidéo de séquences d'enseignement
<b>Former au futur métier</b>	Montrer, partager, discuter, questionner, débattre afin de participer à la construction de compétences professionnelles inhérentes au référentiel métier (BO 25 juillet 2015) et/ou au référentiel de formation du parcours EPS (voir dernière page de ce document) Promouvoir autant que possible la prise de responsabilités Proposer autant que possible des ressources documentaires liées au métier	Aider à la constitution d'une « banque de données professionnelles » permettant de construire des cycles, des séquences pédagogiques, des séances, des situations, etc. Tous les documents de travail envisageables apparaissent opportuns (projets divers, fiches de préparation, bilans, grilles d'observation vides ou remplies par des élèves, fiches d'évaluation, etc.)
<b>Former à un niveau Master</b>	Montrer, partager, discuter, questionner, débattre afin de participer à la construction de connaissances relatives à l'actualité des réflexions professionnelles et/ou scientifiques à propos de l'enseignement de l'EPS et plus largement des questions didactiques, pédagogiques et éducatives Promouvoir autant que possible la prise d'initiative, voire l'innovation Proposer autant que possible des ressources documentaires liées aux réflexions contemporaines en EPS	Aider à la constitution de l'écrit de recherche de l'étudiant en l'orientant vers des espaces de ressources potentielles (CDI, ressources personnelles, documents de travail, etc.) et en contribuant éventuellement à l'enregistrement vidéo de séquences d'enseignement

### Rôle du tuteur :

**Bien garder en perspective que la priorité de votre stagiaire est de préparer le concours, et pour se faire, il est important de l'orienter vers une bonne connaissance du fonctionnement général de l'établissement. Son intervention est la bienvenue mais précédée d'un réel processus d'analyse des conduites des élèves.**

6 compétences à évaluer à travers les 4 épreuves du CAPEPS rénové :

• Compétence « a » – Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur. La nature de ce corpus dépend de la spécialité, de la discipline ou des disciplines de recrutement. L'évaluation au concours porte éventuellement sur un programme limitatif qui peut être modifié partiellement chaque année.

• Compétence « b » – Mettre ses savoirs en perspective **dans le cadre d'un exercice professionnel**, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. Ce recul critique comprend, selon les cas et en proportions variables, des considérations historiques et/ou épistémologiques, une réflexion sur la signification culturelle, éducative ou sociétale des savoirs, une approche de la didactique, de la pédagogie, une sensibilité aux convergences transdisciplinaires.

• Compétence « c » – **Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel** (selon la spécialité ou la/les discipline(s)), **procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.**

• Compétence « d » – **Envisager son exercice professionnel dans les contextes prévisibles (établissement, institution éducative, société)** ; situer son métier futur dans le cadre des fonctions de l'école.

• Compétence « e » – Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, **interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.**

• Compétence « f » - Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite ou orale.

**Objets d'étude pour le stagiaire :**

**Le fonctionnement d'un établissement**, les différents acteurs, les différents conseils et commissions : CESC, conseil pédagogique, conseil de la vie lycéenne, CA, commission permanente, conseil de classe, rôle du PP, bureau AS, AG AS, équipe pédagogique disciplinaire ou de classe...

Vie scolaire, règlement intérieur, relation infirmerie /assistante sociale, relation parents d'élèves...

**L'exercice du métier contextualisé** dans un établissement : contrat d'objectifs, projet établissement, fiches APAE, projet EPS, réunions d'équipe...

Jusqu'à la construction d'un projet de cycle.

**Analyser les mises en œuvre didactiques et pédagogiques au regard du contexte.**

### 3 : LE PROGRAMME DU CONCOURS

#### ECRIT 2 :

Dissertation ou étude de cas à partir de documents portant sur l'enseignement de l'EPS dans le second degré.

#### Programme

A partir d'une analyse d'un contexte spécifique, **proposer, discuter et justifier** des conditions d'enseignement favorables aux apprentissages en éducation physique et sportive et à la réussite scolaire de tous les élèves.

<i>Axes thématiques du concours</i>	<i>Illustrations durant le stage</i>
<p><b>Axe 1 : la matrice disciplinaire de l'EPS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours de formation pour la diversité des élèves dans un EPLE</li> <li>- Les activités et pratiques physiques supports et moyens de l'EPS : savoirs, performances et compétences en EPS</li> </ul>	<p><b>Apprentissages en EPS et parcours de réussite de l'élève :</b></p> <p>place de l'EPS dans ce parcours : EPS et socle commun, rôle ou place des CMS, place de l'EPS –de l'AS- dans le projet d'établissement, place de l'EPS dans l'évaluation du DNB, outils communs à l'équipe (fiches APSA, évaluations)</p>
<p><b>Axe 2 : l'enseignement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les savoirs professionnels de l'enseignant : planifier, agir, interagir, différencier, réguler, évaluer</li> <li>- La prise en compte du corps et des dimensions masculines et féminines dans les APSA comme leviers d'accès à la réussite des élèves</li> </ul>	<p><b>Les savoirs académiques et professionnels / organisation du travail de l'enseignant et du travail de l'élève :</b> les projets de classe, de cycle, conception de leçons, exploitation des bilans de leçons, évaluation formative et suivi des élèves, CCF (DNB, LP, LGT), , gestion des inaptitudes, sécurité active et sécurité passive, interrogation de la programmation des APSA en EPS et à l'AS en fonction des stéréotypes de genre, différenciation pédagogique</p>
<p><b>Axe 3 : les apprentissages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement des différents types de ressources d'ordre physiologique, moteur, neuro-informationnel, psychologique, psychosociologique chez les élèves en EPS</li> <li>- L'élève en difficulté en EPS</li> </ul>	<p><b>Acquisition de compétences et parcours de formation :</b> notion de compétence dans l'enseignement (compétences propres et leurs enjeux de formation, compétence attendue des programmes, compétences du socle commun, CMS...) et diversité des élèves : observation d'élèves réels, caractérisation motrice et méthodologique</p>
<p><b>Axe 4 : questions scolairement vives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EPS et interdisciplinarité</li> <li>- Les usages du numérique en EPS : intérêt et limites</li> </ul>	<p><b>Activités du professeur au sein de l'établissement :</b> EPI, AP, rôles de professeur principal, de coordonnateur, rôles liés à l'AS</p>

#### 4 : L'ORAL DE LEÇON (extraits du rapport 2016)

##### Organisation de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve est d'une heure. Elle commence par l'exposé du candidat de 20 minutes maximum suivi d'un entretien avec les membres du jury. (...)

Lors de la préparation, le candidat reçoit un **dossier synthétique d'établissement** constituant le cadre d'analyse support du projet de formation et contenant des indicateurs sur son fonctionnement actuel : **contexte de l'établissement comprenant des fiches APAE<sup>1</sup>, axes du projet d'établissement, projet d'EPS, projet de classe, projet de cycle**. Toute APSA inscrite au programme est susceptible d'être interrogée, indépendamment des choix faits par le candidat pour la deuxième épreuve d'admission. Le document d'établissement comporte **des informations sur la leçon visionnée ainsi que celles qui la précèdent**.

Est associé à ce dossier un **enregistrement vidéo d'élèves de la classe concernée, dans l'APSA**. Cet enregistrement d'une durée d'environ six minutes est visionné autant de fois que voulu par le candidat (tablette mise à sa disposition).

Le candidat est invité par la question fournie par le jury à **concevoir la leçon d'EPS qui suit** la leçon présentée dans l'enregistrement vidéo, **en lien avec un projet de formation disciplinaire**.

##### La question

Pour la **session 2016**, la question était la suivante : Enseignant dans cet établissement, vous concevrez la leçon d'EPS numéro « N° de la leçon » en lien avec un projet explicite de formation disciplinaire élaboré à partir des éléments suivants :

« ..... » (Un élément prélevé au niveau du projet d'établissement, ou du projet d'EPS Cet élément peut être référé à un domaine du S4C)

« ..... » (Un élément issu du projet de classe, du projet de cycle, des caractéristiques de la classe)

Vous détaillerez au moins une situation d'apprentissage et justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

##### Explication de la question :

↳ **« Vous concevrez »**

Le candidat dispose de trois heures de préparation pour **construire une leçon en lien avec un projet de formation disciplinaire dont il est à la fois architecte et maître d'œuvre**. Celui-ci ne peut se confondre avec les finalités de l'E.P.S. qu'il recherche. Il doit être **adapté aux caractéristiques des élèves du dossier, pris dans leurs contextes éducatif, social et culturel**. Il doit également mettre en tension les deux éléments du sujet : complémentarité, interdépendance, relations de cause à effet...

Il doit montrer au jury **sa capacité à exploiter ses connaissances acquises en formation initiale et ses expériences en établissement au service de choix argumentés**, à partir de l'ensemble des informations du contexte (dossier papier et vidéo).

Il est attendu que le candidat s'appuie simultanément sur :

- les exigences de formation des programmes de la discipline (ensemble des compétences) et du S4C (pour le collègue)
- l'analyse des acquis et des besoins des élèves, en exploitant notamment les éléments saillants de la vidéo.

Le jury évalue la capacité du candidat à concevoir un projet de formation explicite :

- qui s'organise sur deux dimensions, diachronique (la leçon, le cycle, l'année, le cursus, les continuums inter-cycles) et synchronique (les démarches, stratégies pédagogiques interdisciplinaires, opérationnalisation des priorités nationales et des dispositifs institutionnels...)
- et qui intègre des dispositifs d'apprentissage.

Le degré d'adaptation de ce projet de formation au contexte proposé dans la question est un élément d'appréciation et de discrimination des candidats.

### ↳ « **La leçon en lien avec un projet de formation disciplinaire** »...

La question posée invite le candidat à : « concevoir une leçon en lien avec un projet de formation disciplinaire élaboré à partir de deux éléments » prélevés dans le dossier. La nature de ces éléments est toujours référée à des valeurs éducatives qui fondent le parcours citoyen d'un élève au sein d'un établissement mais également à des éléments de la loi de refondation de l'école, en particulier le socle commun de connaissances, de compétences et de culture –décret du 31/03/2015-.

Le premier élément se réfère aux priorités fixées par l'établissement (projet d'établissement, projet EPS) pour l'ensemble de la communauté des élèves. Le deuxième élément est issu de la classe (caractéristiques des élèves, projet de la classe ou de cycle).

Ces deux éléments sont des focales pour la conception de la leçon et du projet de formation des élèves de la classe. Ils doivent obligatoirement être pris en compte par le candidat au regard des besoins d'apprentissage des élèves. Ils induisent des mises en relation claires, explicites et synthétiques : choix didactiques et stratégies pédagogiques qui pourront s'opérationnaliser à différents niveaux :

- o dans la **situation d'apprentissage** détaillée,
- o dans la **leçon présentée**,
- o au sein du **cycle**,
- o au sein **d'une année et/ou d'un cursus scolaire**,
- o dans la **liaison inter-cycles** et/ou sur l'ensemble de la scolarité,
- o dans le cadre de **dispositifs transversaux**.

Ainsi le champ de l'épreuve ne se limite pas à la leçon, mais se situe également

« **au-delà de la leçon** » afin d'apprécier la capacité du candidat à investir une posture d'enseignant au sein d'une équipe.

UNE COMMANDE INTEGREE DANS LE CURSUS M1 OU M2B :

**Construire un dossier de type « ORAL 1 CAPEPS » à l'issue des deux périodes de stage.**

Éléments pertinents du contrat d'objectifs,

Du projet d'établissement

Des fiches APAE (aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements).

Du projet EPS,

Du projet de classe

Du projet de cycle

Des préparations de leçons

Complété par la partie vidéo : 6 ' sur une leçon ([exemple de vidéo](#))

Ce dossier (papier + vidéo) servira pour des préparations à l'épreuve d'oral. Sa constitution exige un travail de recherche et de synthèse qui favorise le positionnement en tant qu'acteur au sein d'une équipe, d'un établissement, d'un système qui concourt à la réussite de l'élève dans son parcours. Positionnement recherché par le jury dans les épreuves écrites N°2 et orale N°1.

**Il doit constituer un objet central de la collaboration entre le stagiaire et son tuteur.**



Le candidat sera soumis, lors de son oral, à 3 champs de questionnement :

↳ **Expliquer le « POURQUOI » du projet de formation disciplinaire qu'il propose pour ces élèves**

Expliquer la démarche de construction à partir des éléments du dossier, soit les différents projets (EPS, établissement...) et les caractéristiques des élèves.

↳ **Expliquer le QUOI, COMMENT, POURQUOI « Le faire apprendre »**

Justification de la cohérence des choix didactiques et pédagogiques au regard des compétences attendues et des choix retenus, questionnement sur la structure de la leçon

↳ **Réfléchir et agir en tant qu'enseignant au sein d'un EPLE**

Rôles dans les différentes instances, implication de l'enseignant dans l'établissement

## 5 : PROPOSITION DE DEROULEMENT DE STAGE

Lors des 2 semaines de stage, en fonction des différentes thématiques du concours, voici quelques propositions d'action, qui ne sont ni exhaustives, ni obligatoires:

### 1/ CONNAISSANCE DU MILIEU

- Expliquer le projet académique, d'établissement, d'EPS et d'AS
- Expliquer les différentes fonctions des personnels éducatifs : passer une matinée avec le CPE et assistant d'éducation, participer à un cours d'une autre matière, vivre la vie d'un élève sur une journée...
- Expliquer les différentes fonctions des personnels administratifs : aller à la rencontre des personnes des différents services (chef d'établissement, intendant, infirmière – PAS-...)
- Le faire participer à des instances de l'établissement (dans la mesure des possibles): CA, conseils de classe, CESC, conseil collégien/lycéen, cellule de veille, conseils pédagogiques, conseils...

### 2/ ANALYSE DES CONDUITES DES ELEVES

- Proposer d'observer, une séance ou 2, lors de la 1<sup>ère</sup> semaine, sur une APSA programmée au concours. L'observation portera exclusivement sur les conduites des élèves. (dans le but de proposer la séance suivante lors de la 2<sup>ème</sup> semaine)
- Filmer la séance pour l'aider dans l'élaboration du bilan
- Les guider dans leur analyse vidéo et dans la conception de profils d'élève.

### 3/ CONCEPTION D'UNE SEANCE

- Etablir avec eux les objectifs de la séance suivante, à partir de l'analyse précédente.
- Travailler avec eux leur cadre de conception de séance
- Echanger sur nos documents de préparation (cycle, classe, séance...)
- Ne pas tout amener au stagiaire dans un premier temps afin de favoriser sa réflexion.

### 4/ INTERVENTION/REGULATION

- Toujours faire un bilan après son intervention pour dégager des perspectives.
- Partager des réflexions didactiques et pédagogiques avec lui/elle

### Exemple d'un déroulement de stage sur les 2 semaines

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 <sup>ère</sup> semaine	M1	Observation EPS	Observation de la future séance à réaliser	Suivi des personnels de vie scolaire ou simple échange avec eux (CPE...)	Observation de la future séance à réaliser	Préparation des séances suivantes à partir des observations De la semaine
	M2					
	M3					
	M4					
	S1	Observation EPS (autre professeur de l'équipe)	Discussion autour des projet établissement, EPS et AS	AS	Rencontre avec les personnels de l'administration	
	S2		Assiste Cellule de veille			
	S3					
2 <sup>ème</sup> semaine	M1	Suivi d'une journée d'un élève en continu (vivre l'enchaînement des cours)	Animer la séance suivante de la semaine 1		Animer la séance suivante de la semaine 1	Bilan du stage Echanges des documents
	M2					
	M3					
	M4					
	S1		Bilan de l'intervention du matin	AS	Bilan de l'intervention du matin	
	S2					
	S3					

- En ROUGE, activités extra-EPS
- En NOIR, activités liées à l'EPS

Observer des pratiques d'enseignement en EPS : *premier décryptage*

## AIDE au BILAN

## Bilan de l'activité des élèves : Qu'ont ils appris ?

Identifier 2 ou 3 types de réponses d'élèves dans la ou les situation(s)

« Ce qui était prévu »			« Ce qui s'est effectivement passé »			
Organisation générale de la classe	Situation d'apprentissage		Activité (d'apprentissage) des élèves « Des élèves caractéristiques »			
	Objectifs d'apprentissage	But ; Contraintes ; Critères de réussite	E l è v e	Respect des consignes	Atteinte du but Indicateurs/observables	Pourquoi ? Qu'ont ils appris ou non ?
			1			
			2			
			3			

**Bilan de l'activité de l'enseignant :**

	<b>Analyse de son activité</b>	<b>Perspectives</b>
<b>Par rapport à l'organisation temporelle.</b>		
<b>Par rapport à l'organisation matérielle.</b>		
<b>Par rapport à l'organisation humaine.</b>		
<b>Par rapport aux compétences visées.</b>		

***Précisez le lien(le tissage) de la situation filmée et observée avec l'objectif ou le thème de la leçon***

***Et aussi avec les autres situations prévues de la leçon (avant et après)***

**AUTRES :**



